

LETTRE S.D.

N°2012-H du 12 juin 2012

SOMMAIRE :

Conférence Sociale des 9 et 10 juillet 2012 : pour la Confédération F.O., il conviendra d'être vigilant pour la suite
Après la Conférence Sociale, les O.S. de la DGFIP se sont rencontrées le 12 juillet 2012

**Conférence Sociale des 9 et 10 juillet 2012 : pour la Confédération F.O.,
il conviendra d'être vigilant pour la suite**

Tu trouveras ci-après le courrier adressé par Jean-Claude Mailly à l'issue de la Conférence Sociale des 9 et 10 juillet 2012.

« La Conférence sociale s'est achevée le 10 juillet au soir clôturée par un discours du Premier ministre après la remise des synthèses de chaque table ronde par les « facilitateurs » (personnes qualifiées qui animaient les tables rondes, elles-mêmes présidées par le ministre en charge du dossier).

Au total, deux jours de table ronde sur sept sujets différents et pour FORCE OUVRIÈRE une vingtaine de camarades mobilisés y ont participé sur la base de nos positions et revendications. Chaque table ronde était pilotée par un secrétaire confédéral.

Dans son discours de clôture, que vous trouverez ci-joint, le Premier ministre a dessiné la feuille de route sociale issue des travaux de cette conférence. Il ne s'agit ni d'un diagnostic partagé, ni d'un relevé de décision négocié.

Ce que FORCE OUVRIÈRE relève du discours de clôture d'une manière générale sur les points les plus importants :

. Le Premier ministre a annoncé la création d'un conseil ou d'un commissariat du dialogue social et de la prospective, écho à notre demande persistante de remettre en place le Commissariat au plan pour retrouver un lieu transversal de débat à froid ;

. Le Premier ministre a proposé, s'agissant de l'emploi, une nouvelle démarche pour la sécurisation de l'emploi en exprimant que « la négociation » compétitivité/emploi, mal engagée n'est plus à l'ordre du jour et indiquait que l'acte 2 de la négociation sur le marché du travail « ce n'est pas non plus mon état d'esprit ».

Pour FORCE OUVRIÈRE qui martèle depuis des mois de façon constante et permanente son opposition sur ces deux points, l'expression du Premier ministre sur ces deux sujets rejoint notre analyse.

FORCE OUVRIÈRE a été entendu sur des points, plus précis, suivants :

. Bilan en 2013 sur la représentativité, point sur le lequel nous avons réaffirmé nos positions ;

. Pas de co-législation ou de confusion entre contrat et loi mais obligation de consultations sur projets ou propositions de loi ;

- . Diverses pistes en matière d'emploi et de précarité, le Premier Ministre marquant son opposition à la logique des accords compétitivité emploi ou à celle d'une globalisation marché du travail ;
- . Primauté aux salaires, renégociation des minima conventionnels de branches ;
- . Arrêt de la RGPP et évaluation de la situation du service public au 25 septembre ;
- . Recréation de l'équivalent d'un Commissariat au plan ;
- . Mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

Bien entendu il conviendra d'être plus que vigilant pour la suite.

En matière de Constitution, sous réserve des discussions à venir (il faut toujours être prudent, voir méfiant !) il s'agirait de préciser l'obligation de consultation en cas de projet ou proposition de loi sans que le contrat s'impose au Parlement (pas de co-législation ou de corporatisme politique), contrairement à ce que souhaiteraient la CFDT et le MEDEF.

S'agissant de la protection sociale collective, une discussion va s'engager sur son financement. Nous réaffirmerons nos positions, notre attachement à la cotisation et notre opposition à la TVA et à l'utilisation de la CSG (qui pèse essentiellement sur les salaires) pour faire un choc de compétitivité.

Sur les retraites, l'an prochain, le débat sera conflictuel, là encore nous avons réaffirmé et réaffirmerons nos positions. Nous notons pour le moment que le gouvernement réaffirme l'attachement à la répartition.

À la fin de ces deux jours, il s'agit plus, pour le gouvernement, d'orientations que de décisions.

Nous avons aussi noté des contradictions. Par exemple, c'est bien d'annoncer la fin de la RGPP et son évaluation mais il conviendrait de tout geler en matière d'effectif d'ici là.

Par ailleurs, l'intervention de l'État nécessite des moyens et le contexte budgétaire apparaît volontairement contraint.

De fait, un thème n'était pas l'ordre du jour : la situation internationale et européenne.

En particulier le pacte budgétaire d'austérité perdure avec toutes ses applications en matière d'austérité et de récession.

Une circulaire plus détaillée relatant les travaux, débats et positions de FORCE OUVRIÈRE par table ronde thématique suivra très prochainement.»

<p>Après la Conférence Sociale, les O.S. de la DGFIP se sont rencontrées le 12 juillet 2012</p>
--

Pour le Syndicat National, et à ce stade, la Conférence Sociale ne peut être considérée comme un succès pour les fonctionnaires d'État en général, et ceux des Finances Publiques en particulier.

Tout d'abord, le gouvernement entend bien poursuivre la politique de gel des traitements de la Fonction Publique initiée par ses prédécesseurs avec l'option supplémentaire de bloquer certaines promotions.

Ensuite, même s'il est officiellement mis fin à la RGPP, les suppressions d'emplois vont continuer, voire être amplifiées à la DGFIP (sur la base d'un taux de suppression d'emplois annoncé de 2,5 %, ce sont 3 000 emplois qui disparaîtront en 2013 contre 2 400 en 2012). Le principe du non-remplacement de 1 fonctionnaire sur 2 partants en retraite arrive peu à peu au bout de sa logique car le départ en retraite des classes d'âge nombreuses, recrutées dans les années 1970, va commencer à s'amenuiser.

Enfin le discours sur la classification entre ministères prioritaires et non prioritaires alimente l'idée dans l'opinion publique qu'il y aurait des fonctionnaires utiles et d'autres qui ne le seraient pas.

Pour les agents des Finances Publiques qui sont au cœur de l'action de l'État et qui viennent de vivre difficilement plus de quatre ans d'une fusion qualifiée « d'emblématique de la RGPP », ce discours est une véritable provocation.

Si l'on y ajoute la réduction des crédits budgétaires de 7 %, la question de l'avenir même de la DGFIP est posée.

Sur tous ces sujets, la Conférence Sociale est restée muette.

Seul point positif, le Premier Ministre a demandé un bilan de la RGPP pour le 25 septembre, cela rejoint et justifie d'autant plus la demande de bilan de 4 ans de DGFIP que nous portons depuis plusieurs mois.

Le Syndicat National n'entend pas rester sans réagir et a participé à une réunion avec les principaux Syndicats Nationaux de la DGFIP (Solidaires, CGT, CFDT, CFTC) ce jour.

Le constat du Syndicat, développé ci-dessus, est partagé par tous. La demande d'audience auprès du ministre, sans réponse à ce jour, a été réactivée et le principe d'une communication vers le réseau, dès la semaine prochaine, a été retenue.

Par ailleurs, compte tenu de la confirmation ou non des orientations gouvernementales, le dialogue social national risque de se réduire à sa plus simple expression dès le mois de septembre où de nombreux groupes de travail et deux Comités Techniques de Réseau sont déjà programmés.

Les OS nationales se reverront fin août pour arrêter toutes les actions nécessaires, tant au niveau national que local, afin d'assurer la mobilisation des personnels.

Jean Yves BRUN
Secrétaire Général